

LES ARTS ET LA VILLE

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LES ARTS ET LA VILLE

TENUE LE 12 MAI 2005, À 8 H, À LA SALLE GATINEAU DE LA MAISON DU CITOYEN DE GATINEAU, 25 RUE LAURIER.

Proposition d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 octobre 2004.
3. Rapport des coprésidents
4. Rapport de la direction
5. Rapport du vérificateur
6. Engagement du vérificateur pour l'exercice 2006-2007
7. Élection et reconduction des administrateurs
8. Varia
9. Clôture de l'assemblée.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 8 h. Lise Bissonnette préside l'assemblée et Andrée Daigle agit comme secrétaire.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Beauchemin, secondé par Fernand Caron, que l'ordre du jour soit adopté.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2004

Il est proposé par Louise Poirier, secondée par Nathalie Ouellet, que le procès-verbal de l'assemblée du 21 octobre 2004 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

3. Rapport des coprésidents

Lise Bissonnette informe l'assemblée de la croissance du réseau de membres qu'a connu, encore cette année, Les Arts et la Ville. En tout, c'est une soixantaine de municipalités qui ont joint les rangs du réseau ainsi que dix nouvelles organisations culturelles. Cette croissance se traduit par une hausse de 8 % des revenus de cotisations.

Au sujet des ressources budgétaires du réseau, la coprésidente rappelle aux membres que le sous-financement au fonctionnement de Les Arts et la Ville n'est pas encore résolu, mais que les administrateurs poursuivent des démarches auprès des gouvernements afin de trouver une solution. Néanmoins, la coprésidente annonce une bonne nouvelle à court terme, puisque Les Arts et la Ville recevra, pour l'année 2005-2006, un soutien additionnel et ponctuel de 74 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de certains projets.

Sur le plan des réalisations de l'année 2004-2005, la coprésidente souligne que le réseau a su relever avec succès le défi d'organiser deux colloques sur une période de six mois. Elle profite de l'occasion pour adresser, au nom de l'ensemble des administrateurs, des remerciements chaleureux à la Ville de Gatineau pour la qualité exceptionnelle de son implication dans la réalisation du 18^e colloque annuel du

réseau. Cette collaboration, généreuse et engagée, a grandement facilité la tâche de l'équipe de travail et a indéniablement contribué au succès de cette édition 2005, qui, rappelle-t-elle, a été devancée en raison des élections municipales de l'automne.

Enfin, Mme Lise Bissonnette porte à l'attention des membres l'entente de services conclue entre le réseau Les Arts et la Ville et l'Union des municipalités du Québec. Cette entente mandate la directrice générale du réseau à agir à titre de ressource professionnelle responsable de la nouvelle Commission de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'UMQ. La coprésidente remercie, au nom du conseil d'administration, l'Union des municipalités du Québec pour ce partenariat qui permettra au réseau de réaliser pleinement sa mission.

4. Rapport de la direction

En complément du rapport des coprésidents, Andrée Daigle prend la parole et dresse un portrait des actions posées au cours de l'année.

Au sujet des activités, la directrice souligne la publication d'un nouveau bulletin électronique bimensuel qui se présente comme une veille informative consacrée à l'action culturelle locale. L'équipe de travail a pu mesurer le succès de ce nouvel outil grâce au nombre élevé de demandes d'abonnement reçues. Ce bulletin est également acheminé à plusieurs organisations canadiennes et européennes, ce qui en fait un excellent outil de rayonnement de l'action culturelle des membres.

La directrice aborde la croissance du nombre de participants au Prix aménagement Télé-Québec et Les Arts et la Ville. Plus de 15 municipalités y ont pris part à l'automne 2004. Le 17^e colloque du réseau, tenu à Montréal, fut également un succès sur le plan de la participation avec la présence d'environ 240 congressistes.

Au cours de l'année 2005-2006, grâce au soutien ponctuel du ministère de la Culture, l'équipe de travail va entreprendre la reconfiguration complète du site Internet du réseau, afin d'y intégrer un centre numérique de ressources. Il s'agit d'un espace où les membres pourront avoir accès à des banques de documents municipaux, des dossiers thématiques, regroupant des données, des recherches ou des fiches d'expérience sur différents sujets. La directrice rappelle que ce centre d'expertise figure au plan d'action du réseau depuis plusieurs années, mais que les ressources faisaient défaut à sa concrétisation. Elle profite de l'occasion pour rappeler que la croissance de Les Arts et la Ville passe obligatoirement par les services offerts à ses membres.

L'autre dossier important pour l'année à venir sera l'élaboration du plan d'action du réseau pour la période 2006-2009. À cela s'ajoutent la poursuite des collaborations avec plusieurs associations municipales, dont, en particulier, les travaux de la Commission de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'UMQ qui devraient débiter sous peu.

La directrice invite les membres à consulter le rapport annuel qui leur a été remis pour connaître en détail l'ensemble des actions posées par le réseau. Elle conclut en portant à l'attention des membres le travail réalisé par Ève Gauthier, agente de recherche de Les Arts et la Ville, et les invite à la remercier pour son engagement généreux envers le réseau.

5. Rapport du vérificateur

Marc Croteau, trésorier, présente le rapport du vérificateur.

Il est proposé par Paul Lemay, secondé par Rita Giguère, que le rapport des vérificateurs soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité

6. Engagement du vérificateur pour l'exercice 2005-2006

Jean-Claude Beauchemin, secondé par Paul Lemay, propose que Gilles Pronovost, comptable agréé de Québec, soit engagé à titre de vérificateur de comptes pour l'exercice 2005-2006 de Les Arts et la Ville.

Adopté à l'unanimité

7. Élection et reconduction des administrateurs

Andrée Daigle informe l'assemblée qu'un poste est à combler du côté des représentants municipaux. Lorraine Dubuc-Johnson, conseillère de la Ville de Sept-Île, fait part de son intérêt à siéger au conseil.

Il est proposé par Jean-Claude Beauchemin, secondé par Élie Fallu, que Lorraine Dubuc-Johnson soit élue au conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé par Jean-Claude Beauchemin, secondé par Louise Poirier, que les mandats des administrateurs soient reconduits pour une autre année.

Adopté à l'unanimité

Nathalie Ouellet fait également part de son intérêt à siéger au conseil dans la perspective où un poste se libérerait en cours d'année. La directrice prend note de cette offre d'implication et fera les suivis auprès de Mme Ouellet si un siège se libère en cours d'année.

8. Clôture de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 8 h 40.

Adopté à l'unanimité

Andrée Daigle, secrétaire